

Le Groupe E garde son calme

Le Groupe E n'a, pour l'instant, pris «aucune décision» au sujet du jeune chêne et des boutures de saule plantés samedi après-midi par les occupants du Camp climat sur le terrain de Cornaux prévu pour son projet de centrale électrique à gaz (lire notre édition de lundi). C'est ce qu'a indiqué hier Christophe Kaempf, porte-parole de l'entreprise.

Les manifestants, ajoute-t-il, ont agi sans autorisation du Groupe E, qui se réserve encore la possibilité de donner une suite judiciaire à leur action. «Mais on peut comprendre leurs inquiétudes au sujet du CO2. Même si elles sont infondées, puisque notre centrale

devra compenser l'intégralité des émissions de ce gaz.» Et de relever que «si tout le monde consommait aussi peu d'énergie que les participants du Camp climat (réd: panneaux solaires, toilettes sèches, etc), nous n'aurions certainement pas besoin de construire une nouvelle centrale.»

Christophe Kaempf a enfin démenti les propos du président du comité C5 au sujet de la légalité de l'abattage, en 2005, d'un chêne près de Wavre. «Nous avons obtenu toutes les autorisations nécessaires, et la disparition de cet arbre a été compensée par la plantation de dix fusains d'Europe.» /Jmp